

Pour toute question :
service.etudes@utbm.fr
inscriptions.master@utbm.fr

GUIDE DE REINSCRIPTION INGENIEUR - MASTER

Ce guide contient :

- la procédure détaillée pour effectuer votre réinscription et la liste des pièces à fournir (A)
- des informations pour vous aider lors de la pré-réinscription administrative en ligne (B)



A. PROCEDURE DE REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Sécurité Sociale

Concernant la couverture maladie, les étudiants sont toutes et tous rattaché(e)(s) systématiquement à la Sécurité Sociale.

Pour en savoir plus : <https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-stages/etudiant/etudiant>

Payer la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

La loi Orientation et réussite des étudiants a créé la Contribution Vie Etudiante. Son montant est de **105 euros**. **Tous les étudiants français et étrangers en formation initiale (FISE et FISA) doivent s'acquitter de cette taxe auprès du CROUS avant de se réinscrire.**

Les étudiants exonérés de la CVEC (boursiers critères sociaux etc.) **doivent obligatoirement faire la démarche pour obtenir l'attestation CVEC.**

Une fois le paiement effectué ou la détection par le site web de votre statut de boursier, **vous devez télécharger le certificat CVEC. Le justificatif figure dans la liste des documents à fournir pour votre réinscription.**

Pour vous en acquitter, veuillez-vous rendre sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Se réinscrire en ligne

Vous devez obligatoirement effectuer votre réinscription administrative en ligne durant cette période :

du 9 juillet au 18 juillet 2025

A la suite de votre jury de suivi des études, si vous avez l'autorisation de poursuivre vos études, vous recevrez un email avec votre identifiant apprenant + le lien pour procéder à votre réinscription administrative.

Ne peuvent accéder à ce site que les étudiants qui ont été autorisés par leur Formation (jury de suivi des études) **à poursuivre leurs études au semestre prochain.** Les étudiants convoqués en second jury devront attendre la décision du second jury. (voir dans votre dossier étudiant)

Procéder à votre réinscription sur notre site PEGASE

Merci de vous rendre à la page 4 pour prendre connaissance du process de réinscription.

Prendre connaissance du montant des droits d'inscription

Pour cela, veuillez consulter le document **Montant des droits de réinscription Ingénieur-Master 2025/2026**.

Les droits de réinscription sont à verser à l'UTBM

	DROITS DE SCOLARITE (Annuel) Taux Plein	DROITS DE SCOLARITE (Semestriel) Taux Plein <i>Uniquement pour les étudiants en semestre supplémentaire ou en ST5X à l'Automne</i>	DROITS DE SCOLARITE MASTER Taux Plein	DROITS DE SCOLARITE SEMESTRE DE CESURE Taux Réduit	DROITS DE SCOLARITE Formation sous statut apprenti (FISA)	DROITS DE SCOLARITE BOURSIERS Sur présentation de la notification de bourse 2025/2026	DROITS DE SCOLARITE DIFFERENCIÉS Etudiants internationaux hors Europe, Québec et Suisse, définis par décret 2019-344 de l'état français
MONTANT	628 €	314 €	254 €	419 €	0 €	0 €	2 895 € pour une entrée en cycle préparatoire 3 941 € pour une entrée en cycle ingénieur et MASTER

BOURSIERS : les étudiants boursiers qui présentent une notification de bourse lors de l'inscription administrative sont exonérés des droits de scolarité.

DEMANDE DE BOURSE (CROUS) HORS DELAI

Si vous ne pouvez pas justifier de votre statut de boursier au moment de votre inscription, vous devrez régler les droits de scolarité qui vous seront remboursés ultérieurement, sur présentation de votre notification d'attribution de bourse par le CROUS.

Contact : service.etudes@utbm.fr pour le cycle Ingénieur (TC-FISE-FISA)

scolarite.master@utbm.fr pour le cycle Master

Se réinscrire sur logiciel PEGASE

[PEGASE | Cas Connexion](#)

1ere étape :

Vous recevrez un code **IDENTIFIANT APPRENANT** par email à la suite de votre autorisation à poursuivre vos études à l'UTBM.

Ce code devra être saisi dans le logiciel pour vous connecter, vous recevrez alors un code par email, **VALABLE 10 minutes seulement**, pour vous authentifier sur l'application PEGASE



2eme étape :

Vous allez commencer à remplir chaque page de votre inscription.

Pour commencer : sélectionnez **REINSCRIPTION**

Inscription en ligne

Veuillez saisir ici votre **identifiant apprenant Pegase**. Un code d'authentification correspondant à votre identifiant vous sera alors adressé sur votre adresse électronique.

Cette adresse électronique correspond soit à celle donnée au moment de la candidature (si vous êtes nouveau dans l'établissement) soit à celle figurant dans votre dossier établissement. (si vous êtes déjà connu de l'établissement)

ATTENTION : le code d'authentification a une durée de validité de 10 minutes.

Identifiant apprenant Pégase :

SE CONNECTER

IDENTIFIANT OUBLIÉ OU PREMIÈRE CONNEXION

L'apprenant retourne sur la page d'accès à Pégase et, après avoir saisi son code d'authentification, peut se connecter :

Entrez le code d'authentification reçu par mail

Un code d'authentification a été envoyé à l'adresse mail donnée lors de votre candidature. Dans le cas où vous seriez déjà connu de l'établissement, utilisez votre adresse électronique principale. Ce code est valide 10 minutes. Il est à usage unique pour la connexion que vous êtes en train de réaliser. Un nouveau code vous sera envoyé à chaque nouvelle connexion.

SE CONNECTER

Il peut ensuite débiter sa réinscription.

Dans la partie :

Formations et données associées, bien indiquer sa formation dans laquelle vous êtes admis –

ATTENTION :

- Si vous êtes en TC / FISE / FISA : ne pas sélectionner FORMATION CONTINUE dans REGIME D'INSCRIPTION

La Formation continue concerne tous les actifs, salariés, indépendants, chefs d'entreprise ou demandeurs d'emploi souhaitant se former tout au long de leur parcours professionnel.

Et indiquez-nous si vous êtes bénéficiaire d'une bourse CROUS sur critères sociaux -

Vos formations

000000276 - LOISEL Marie né(e) le 01/01/2002

Admission

Voie d'admission *
sur concours

Année d'obtention *
2023
Saisir une année au format AAAA

Concours d'admission *
CONCOURS EXTERNE
Sélectionner dans la liste

Rang d'admission

Vous avez suivi un cursus en CPGE l'année dernière ? * ☒ Oui
☐ Non

Année universitaire *
2022
Saisir l'année de début au format AAAA

Classe préparatoire *
Sélectionner dans la liste

Puissance ☐ 1^{ère} année ☐ 2^{ème} année
☐ 2^{ème} 2^{ème} année ☐ 3^{ème} 2^{ème} année

Etablissement fréquenté

Type d'établissement * ☐ Français ☐ Français à l'étranger
☐ Étranger
Le type d'établissement est obligatoire

Formations et données associées

Votre sélection de formations

LICENCE (LMD) HISTOIRE /
Licence d'Histoire Année 1
2022 / 2023
ETAB00

Régime d'inscription *
Le régime d'inscription est obligatoire
Bourses ou aides financières obtenues
+ DÉCLARER UNE BOURSE OU AIDE
FINANCIÈRE

↓ DÉSÉLECTIONNER

Vos possibilités de formations

Vous contacter :

[Vous contacter](#)

000000243 - MATURIN David né(e) le 01/12/2000

Liste des contacts

Adresse fixe valide hors période universitaire *	▼
Adresse de résidence durant la période universitaire	▼
Adresse électronique personnelle *	▼
Adresse électronique de secours	▼
Téléphone du contact d'urgence *	▼
Téléphone portable personnel *	▼

PRÉCÉDENT <

SUIVANT >

2 adresses postales

- Adresse fixe valide hors période universitaire **(obligatoire)**
- Adresse de résidence durant la période universitaire

2 adresses électroniques

- Adresse électronique personnelle **(obligatoire)**
- Adresse électronique de secours

2 numéros de téléphone

- 1 contact d'urgence et son numéro de téléphone **(obligatoire)**
- 1 numéro de téléphone portable personnel **(obligatoire)**

Attention, les numéros de téléphone doivent être au bon format. Il faut donc bien veiller à sélectionner le Pays correspondant (le drapeau du pays sera alors affiché).

Adresses

Adresse fixe valide

Il s'agit du domicile des parents ou du domicile permanent de l'étudiant.

Tous les courriers administratifs seront envoyés à cette adresse. Merci de communiquer tout changement d'adresse en cours de l'année au service des études.

Pays

Saisir le code 100 pour la France.

Pour les Pays Etrangers, taper dans le champ le début du nom du pays afin qu'il apparaisse.

Adresse de résidence durant la période universitaire

Si vous n'avez pas encore de logement au moment de votre réinscription, utilisez le bouton « COPIER DEPUIS... »

En septembre, vous l'indiquerez au service des études.

Courrier électronique

Indiquer votre messagerie personnelle. Elle pourra être utilisée ultérieurement par l'UTBM (enquêtes auprès des diplômés).

Rappel : Seule votre messagerie UTBM est utilisée par les personnels de l'UTBM (enseignants, services administratifs) durant votre cursus à l'UTBM.

Liste des pièces à fournir

[Vous devrez déposer l'ensemble des pièces demandées concernant votre situation sur notre logiciel PEGASE.](#)

- le certificat Contribution Vie Etudiante et de Campus (boursier ou non boursier)
- une attestation d'**assurance responsabilité civile vie privée ou scolaire** valable pour toute la durée de l'année universitaire 2025/2026
- si vous êtes boursier sur critères sociaux : recto-verso de votre notification conditionnelle 2025/2026
- si vous êtes étudiant salarié (+150 heures par trimestre ou 600h./an) : photocopie du contrat de travail ou attestation de l'employeur couvrant la période du 01/09/2025 au 31/08/2026 précisant les durées de travail

Suivre l'état d'avancement de votre dossier sur PEGASE

Dès que le service des études aura examiné votre dossier, le service études indiquera dans l'espace de dépôt des pièces administratives celles qui ne sont pas acceptées.

Après validation de votre dossier de réinscription, vous recevrez un email vous donnant accès au paiement en ligne.

Les dates de fermeture de l'établissement sont : du 23 juillet au 18 août 2025
Pendant cette période, aucun dossier ne sera traité.

Les dossiers complets doivent impérativement être déposés avant le 18/07/2025 pour garantir la poursuite de votre cursus à l'UTBM.

Le service scolarité débutera les Reinscriptions à partir du 10 juillet.

Règlement des droits universitaires

- **paiement en ligne par carte bancaire**
Le paiement en ligne par CB est le moyen le plus rapide pour régler les droits d'inscription et ainsi avoir accès à votre certificat de scolarité en ligne.
Votre dossier de réinscription validé, vous recevrez un email pour vous renvoyer vers le site de paiement sécurisé Paybox.
Le paiement échelonné en trois fois est possible. Un 1er tiers à l'inscription, le 2ème tiers se fait 30 jours plus tard et le dernier tiers 60 jours après le 1er versement
ATTENTION, AUCUN PAIEMENT EN TROIS FOIS ACCEPTE APRES LE 30 SEPTEMBRE 2025
- **virement bancaire (RIB transmis à la suite de votre inscription administrative).**
Indiquez impérativement dans la référence vos nom, prénom et date de naissance.
Joignez un justificatif de virement à votre dossier (pièces justificatives)

Remise des certificats de scolarité

Les droits de réinscription réglés, vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité en vous rendant sur MyUTBM dans votre dossier étudiant.

Paiement en trois fois : le premier versement vous donne accès au certificat de scolarité.

Vous aurez également à votre disposition un document rappelant les droits d'inscription demandés.

Votre carte étudiante est à conserver durant toute la période de vos études à l'UTBM. Un timbre de validation vous sera délivré à la suite de votre réinscription, il sera disponible auprès de votre secrétariat de formation dès la rentrée de Septembre.

Etudiants en semestre hors UTBM (stage, séjour à l'étranger, césure) : Vous pourrez obtenir le timbre de validation à votre retour à l'UTBM.

Remboursement des droits de réinscription

Les étudiants ayant reçu notification d'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur après leur réinscription administrative devront s'adresser à service.etudes@utbm.fr (pour le cycle ingénieur) scolarite.master@utbm.fr (pour le cycle master) afin d'obtenir le remboursement des droits d'inscription versés.

B. AIDE A LA REINSCRIPTION EN LIGNE

Identité

Si vous constatez une erreur sur la page ou si un changement de votre état civil s'est produit au cours de l'année dernière (mariage, obtention de la nationalité française etc ...), veuillez en informer l'Administration des études pour demander la modification

contact : service.etudes@utbm.fr pour le cycle Ingénieur (TC-FISE-FISA)

scolarite.master@utbm.fr pour le cycle master

Bourses

Si vous êtes déjà en possession de votre notification conditionnelle de bourse 2025/2026, merci de la déposer dans l'onglet PIECES A FOURNIR. L'enregistrement de votre statut de boursier sera réalisé par le service des études suite à la remise du justificatif.

Renseignements divers

Handicap

Si vous souhaitez bénéficier d'un aménagement des examens (tiers temps), il est indispensable que cette rubrique soit renseignée.

Responsabilité civile vie privée ou scolaire

Il vous est rappelé que L'ASSURANCE " RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVEE ou SCOLAIRE" (qui couvre les dommages que vous pourrez causer) est **OBLIGATOIRE**. Elle n'est pas couverte par l'affiliation à la Sécurité sociale et seule l'adhésion à une Mutuelle étudiante comprenant cette garantie ou la souscription d'une assurance à titre personnel peut couvrir ce risque - en cas de doute, prenez contact avec votre assureur. Vous devez attester que vous avez souscrit une responsabilité civile valable pour toute la durée de l'année universitaire 2025/2026.

Réforme du service national : Les étudiants étrangers ne sont pas concernés.